

INDEX

RÈGLE

SÉNAT, LE (suite)

Examine les critères	61(7)
Dispute, intervention en cas de	55
Documents ou pièces déposés, avis de deux jours	58(1)c)
Impressions	130
<i>Journaux</i> , faculté de compulser les	126
Ordre quotidien des travaux	23(6-8),27
Personne dont la présence est autorisée	4(12)
Pouvoirs, privilèges et immunités du, Règlement ne restreint pas	2
Premier jour de la session, procédure	8
Quorum	9
Rappel	
Avis à chaque sénateur	17(1)
Greffier du Sénat peut remplacer le Président	17(4)
Non-réception des avis	17(3)
Procédure	17(1)
Réunion, définition	4(11)
Séances	
Définition	4(15)
D'urgence (Rappel du Sénat)	17
Heures	5(1)
<i>(Voir aussi: Discours répréhensibles, Sénateurs)</i>	

SONNERIE (*Voir: Timbre d'appel*)

SOUS-COMITÉS (*Voir: Comités*)

SUBSIDES (*Voir: Projets de loi de subsides*)